

Société Algérienne d'Expertise et de Contrôle Technique Automobile

(SAE-EXACT)

N° NIF : 099816000305882

Avis d'attribution provisoire de la consultation N°01/2026.

La Société Algérienne d'Expertise et de Contrôle Technique Automobile SAE-EXACT, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°01/2026 portant : « **Sélection d'une Entreprise de Réalisation en vue de prendre en charge les travaux d'Aménagement du nouveau local SAE/ EXACT de Relizane** » parue dans le site de la société www.sae-exact.dz, et le portail électronique du ministère des finances, qu'à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres, la consultation attribuée provisoirement à la société suivante: **ETB BENBOUALI SID AHMED.**

Société	NIF	Note Technique	Montant de l'offre proposé en TTC	Critère de sélection
ETB BENBOUALI SID AHMED.	180020102258109	83	8 799 455.00 DA	Offre financière proposée moins disante

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (3) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de la consultation sur le site de l'entreprise et le portail électronique du ministère des finances.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de la consultation, auprès de la commission des marchés compétente de la SAE-EXACT, sis 14 route de Dely Ibrahim, Chéraga Alger ; faute de quoi il sera rejeté. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

